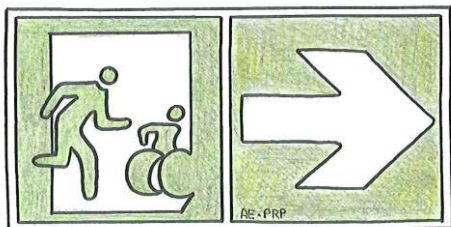


EQUIPIER D'EVACUATION

- GUIDE FILE / SERRE FILE -

PRO-291-28-01

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



Public visé

Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie de l'établissement, pour procéder à l'évacuation des occupants.

Prérequis

Aucun

Type d'action

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra-entreprise ou en centre de formation spécialisé

Codes de formation

Formacode : 42872 – Sécurité incendie

NSF : 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Textes officiels se rapportant à l'action de formation

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du code du travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail
- Recommandation : Règle APSAD R6

Durée

3 à 4 heures (0,5 jour)

Périodicité

- A définir par le chef d'établissement
- Exercices semestriels imposés par le code du travail

Nombre de participants par groupe

12 personnes maximum

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Moyens techniques

Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :

- Consignes de sécurité de l'établissement

Moyens d'évaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen d'un questionnaire oral et de reformulations des apprenants.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Objectif de la formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre la consigne d'évacuation définie par l'employeur.

Programme détaillé de la formation

■ Enseignements théoriques :

- ↳ Causes d'incendie et propagation du feu
- ↳ Problématiques de l'évacuation
- ↳ Comportement des personnes en cas de situation de danger
- ↳ Principes à appliquer de l'alarme au point de rassemblement
- ↳ Fonctions des Guides Files et des Serre File
- ↳ Organisation des exercices semestriels
- ↳ Vidéos

■ Enseignements pratiques

- ↳ Alerte des secours
- ↳ Application des consignes de sécurité
- ↳ Réalisation d'un exercice d'évacuation avec débriefing

■ Bilan de la formation

Tarif

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter.